

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS ?

FAITES UN TOUR À L'OFFICE DE TOURISME

61 rue de l'Hôpital • 89700 TONNERRE
 +33 (0)3 86 55 14 48 • contact@escale-en-tonnerrois.fr

Du mardi au samedi du 1^{er} novembre au 31 mars :
 10h à 13h et 14h à 17h30

Tous les jours du 1^{er} avril au 31 octobre :
 10h à 13h et 14h à 18h (19h juillet et août)

CODE DE BALISAGE DE LA FFRANDONNÉE

PR
 CHEMIN DE PETITE
 RANDONNÉE

PR

BONNE
 DIRECTION



TOURNEZ
 À DROITE

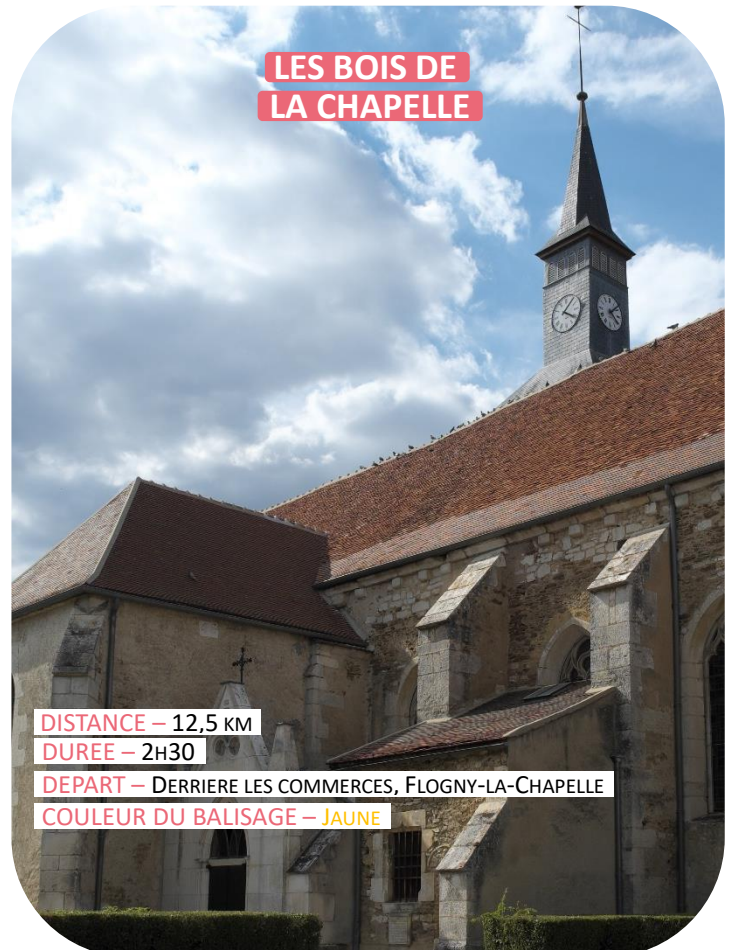


MAUVAISE
 DIRECTION



RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Amis randonneurs, la forêt, les vignes, les champs sont des endroits que vous partagez avec d'autres usagers. Le respect des usages des uns et des autres est primordial pour une bonne utilisation commune de ces espaces.



LES BOIS DE LA CHAPELLE

DISTANCE – 12,5 KM

DURÉE – 2H30

DEPART – DERRIÈRE LES COMMERCES, FLOGNY-LA-CHAPELLE

COULEUR DU BALISAGE – JAUNE

VOTRE PARCOURS

1. Le parking, point de départ, est situé derrière les commerces, face à l'école. Vous avez en point de mire le haut du château d'eau au pied duquel vous allez passer un peu plus loin. Vous franchissez deux barrières métalliques puis remontez vers le cimetière en empruntant un chemin caillouteux.
2. Vous quittez ce chemin pour arriver sur une rue goudronnée. Le cimetière est situé de l'autre côté de cet emplacement. Vous tournez à gauche, rue des Étangs.
3. Vous quittez la rue des Étangs pour prendre à droite la rue des Promenades. Vous arrivez à hauteur d'un arbre qui symbolise un rond-point. Vous passez à droite de cet arbre et vous vous engagez dans une ruelle qui conduit au Château d'Eau. Vous dépassez ce château d'eau en le laissant sur votre droite.
4. 50 m après, vous empruntez un chemin herbeux plutôt large qui part à droite. Un peu plus loin, vous tournez une fois à gauche puis une fois à droite pour rejoindre une route goudronnée.
5. Arrivé à cette route goudronnée, vous la traversez, et en face vous prenez un chemin herbeux.
6. Vous arrivez sur une route goudronnée, plutôt large. Vous l'empruntez en partant sur votre gauche sans la quitter jusqu'au point suivant.
7. Vous prenez un petit chemin herbeux, étroit, qui s'engouffre dans la forêt sur votre gauche. Vous ignorez tous les chemins qui partent à droite ou à gauche de cette allée sur laquelle vous vous trouvez.
8. Vous arrivez à un fossé. Passé ce fossé, vous allez tout droit. Vous arrivez sur une bifurcation. Prenez le chemin qui part à droite à angle droit puis continuez tout droit.
9. Vous arrivez à une bifurcation importante. Vous venez de franchir une barrière et sur votre gauche une maison de chasseur vous sert de repère. A ce carrefour, vous traversez la route goudronnée pour vous engager, en face, sur une allée herbeuse. Vous continuez tout droit.
10. Nouvelle intersection. Il faut, ici, tourner à gauche puis tout de suite après à droite. Vous franchissez une barrière métallique de couleur blanche avec des parties de couleur noire. (Tube) Vous entrez dans le département de l'Aube. Vous restez sur ce chemin. Vous arrivez à une intersection. Prendre l'allée gravillonneuse, en partant sur votre droite. Légère montée.
11. C'est ici que vous pourrez rejoindre l'étang situé à 50 m. Tourner à gauche, puis très rapidement vous apercevrez l'étang. Vous pouvez faire le tour de celui-ci. Suivez le balisage. Revenu à votre point de départ (étang), vous reprenez le chemin inverse en partant sur votre gauche. Vous ignorez le chemin par lequel vous êtes arrivé plus tôt (à droite) et irez tout droit.
12. Arrivé sur la route goudronnée, vous la suivez sur la gauche jusqu'à La Chapelle-Vieille-Forêt.
13. A l'intersection, continuez tout droit puis empruntez la ruelle sur votre gauche pour rejoindre l'église. Arrivé à l'église, reprenez la grande rue à droite. Continuez devant le monument aux morts.
14. Vous arrivez à une intersection. Continuez tout droit rue du Verdeau puis rejoignez le point de départ.

